

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue le **12 février 2018** à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire, monsieur Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1
Madame Nancy Lehoux, conseillère # 2
Monsieur Roger Couture, conseiller #3
Madame Sonia Lehoux, conseillère # 4
Monsieur Étienne Parent, conseiller # 5
Monsieur Steve Houley, conseiller # 6

Résolution numéro 16-2018

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 17-2018

Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2018

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 15 janvier 2018 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 18-2018

Demande d'appui à la CPTAQ pour le dossier de Ferme Micnic inc

Attendu que l'autorisation recherchée vise à permettre aux acquéreurs projetés, Ferme Daniel Savoie senc et Ferme Dafranc Inc., d'accroître leur exploitation agricole respectives ;

Attendu que l'autorisation recherchée n'aura pas pour effet de modifier les usagers en cours à cet endroit et permettra de maintenir en production des terres agricoles ;

Attendu que l'autorisation recherchée permettra de consolider les entreprises agricoles des acquéreurs projetés par l'acquisition de terres adjacentes à leur exploitation agricole ;

Attendu que l'autorisation recherchée permettra au vendeur de continuer à exploiter activement l'érablière à être réservée par le vendeur ;

Attendu que l'autorisation recherchée ne va pas à l'encontre de la réglementation municipale en vigueur ;

Pour ces motifs, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre accorde son approbation et recommande à la commission de protection du territoire agricole du Québec l'acceptation de l'autorisation recherchée.

Résolution numéro 19-2018

Autorisation de passage pour le Défi Pierre Lavoie

Attendu que des cyclistes du défi Pierre Lavoie passeront sur le territoire de la municipalité en soirée, le 16 juin prochain ; attendu qu'ils circuleront sur la route 216 ; attendu qu'ils arriveront en direction de St-Elzéar ; qu'ils circuleront sur la route 216, soit plus précisément, sur le rang Beaurivage et la route Ste-Marie Ouest, pour rejoindre la route 269 ; attendu que les organisateur du Défi Pierre Lavoie demandent l'autorisation de la municipalité de Saint-Sylvestre ainsi que celle du ministère des transports pour circuler sur le territoire ; que le défi Pierre Lavoie demande aussi l'autorisation d'utiliser un drone lors de l'évènement ; en conséquence, il est proposé par Nancy Lehoux, secondé par Sonia Lehoux et résolu à l'unanimité d'autoriser le Défi Pierre Lavoie à circuler sur le territoire de Saint-Sylvestre le 16 juin prochain, et permet aussi l'utilisation d'un drone lors de l'évènement.

Résolution numéro 20-2018

Soumission pour le chlorure de calcium liquide 35 %

Attendu que des soumissions ont été demandées pour le chlorure de calcium liquide à 35 % pour l'année 2018, que des propositions ont été déposées, que suite à l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur la compagnie Somavrac, en conséquences, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Sonia Lehoux et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie Somavrac au montant de \$ 0.2990/litre plus taxes, que ce prix comprend le produit, le transport et l'épandage, que celui-ci soit effectué par Transport Adrien Roy et Filles comme par les années passées.

Résolution numéro 21-2018

Autorisation pour vente pour non-paiement de taxes

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Ginette Roger, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité Saint-Sylvestre, à faire les démarches nécessaires pour les dossiers de non-paiement de taxes, de transmettre à la MRC de Lotbinière les informations pertinentes concernant les propriétés touchées.

Avis de motion

Monsieur Roger Couture, conseiller # 3, donne un avis motion concernant l'adoption à une prochaine séance du conseil, du règlement # 110-2018, soit le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé.

Résolution numéro 22-2018

Offre pour la surveillance chantier pour le développement résidentiel

Attendu que nous désirons avoir un surveillant de chantier lors de travaux d'aménagement pour le développement résidentiel; que nous avons reçue une proposition de la firme WSP ; que le montant présenté est de \$ 21 514.50 plus taxes pour la surveillance terrain ; que ce montant est réparti de la façon suivante ; \$ 19 740 pour 6 semaines (\$ 3 290/semaine), fourniture des

documents de surveillance \$ 750 ainsi qu'un montant de \$ 1024,50 qui représente 5 % de la gestion administrative ; en conséquence, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité de donner le mandat de surveillance de chantier partie terrain à la firme WSP pour un montant total de \$ 21 514.50 plus taxes, que la surveillance de bureau soit effectuée par le service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière, avec la collaboration de la Firme WSP, que le service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière facture à l'heure le temps consacré à la surveillance bureau pour le dossier du développement résidentiel.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Monsieur Jean-Philippe Breton est venu s'informer de l'évolution du dossier pour la modification aux règlements d'urbanisme.

Rapport des comités

Bibliothèque : Chute à livre, des améliorations seront à apporter car il y a certaines lacunes.

Loisirs : Le coordonnateur a quitté le 7 février. Ce poste sera à revoir.

Patinoire, Mario Lemieux et Jean-François Marcoux font beaucoup d'efforts pour offrir une belle glace. La température ne les aide pas beaucoup. Les membres du conseil vont de l'avant avec le projet de changement des bandes au niveau de la patinoire.

Résolution numéro 23-2018

Demande au pacte rural pour le projet "Bandes pour la patinoire"

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre présente une demande au montant de \$ 12 000 au fond de développement des territoires pour le changement des bandes de la patinoire ; que directrice générale et secrétaire-trésorière, soit la personne signataire au nom de la municipalité Saint-Sylvestre pour procéder à la demande.

L'offre d'emploi pour le terrain de jeux a été publiée dans le journal entre les branches de février. Certains candidats de l'année dernière seraient intéressés.

Matières résiduelles : Rien de spécial. Il faudra regarder qu'est-ce qu'il est possible de faire au niveau du stationnement pour les camions de vidanges.

Centre Multifonctionnel : Rien de spécial.

Inspecteur municipal : Début le 29 janvier de Pier-Yves Leclerc comme inspecteur. Il a participé à la préparation des glissades une bonne partie de la semaine. Il faudra prévoir certaines formations pour lui.

Tavaux d'asphaltage du rang Ste-Marie Ouest, il faudra faire préparer un devis pour aller en soumission.

Résolution numéro 24-2018

Mandater le service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière pour un devis de resurfaçage et d'amélioration du rang Ste-Marie Ouest

Attendu que la municipalité projette d'exécuter des travaux de resurfaçage et d'amélioration dans le rang Ste-Marie Ouest ; attendu qu'un devis doit être fait par un ingénieur ; attendu que nous désirons mandater le service d'ingénierie de la MRC Lotbinière ; attendu que le mandat correspondra à préparer le devis selon les attentes de la municipalité :

- Les travaux débuteront à partir de l'intersection de la Route Montgomery et Ste-Marie Ouest, en direction ouest, pour se rendre jusqu'aux limites de la municipalité de St-Sylvestre avec la municipalité de St-Jacques de Leeds ;
- La municipalité de Saint-Sylvestre désire retravailler de la mise en forme du chemin aux endroits problématiques ;
- Qu'une couche de correction d'asphalte soit appliquée avant la couche finale d'asphalte ;
- Que les travaux doivent être fait en 2018 ;

En conséquence, il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité de mandater le service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière pour la préparation du devis pour les travaux de resurfaçage et d'amélioration du rang Ste-Marie Ouest.

Pelouse, il faudra prendre une décision concernant le tracteur, on le fait réparer ou on le change, ou on donne la pelouse à contrat ? Nous en rediscuterons à la séance de mars.

Fleurs, est-ce qu'on achète des jardinières cette année, car on doit le confirmer au fournisseur avant le 15 février. Les membres du conseil confirment que nous installerons de jardinières cette année et de confirmer le tout au fournisseur, soit Les Serres Deblois. Il faudra trouver quelqu'un pour les arroser. Le tout sera discuté à la séance de mars avec le dossier de la pelouse.

M.R.C. : Prochaine rencontre le 14 février à Joly. Cocktail dinatoire pour la fondation Philippe Boucher le 20 février prochain à St-Apollinaire.

Pompiers : ouverture des soumissions pour les équipements le 1^{er} mars à 15 heures.

Développement local :

L'armée canadienne sera présente sur le territoire de St-Sylvestre du 19 au 23 mars 2018 pour un exercice militaire.

La rencontre avec l'entrepreneur pour le développement résidentiel se fera en février car il n'a pas été possible de le faire en janvier, car le responsable du dossier est à l'extérieur.

Le CCU (comité en urbanisme) réfléchit et travaille sur les modifications du règlement concernant les garages. Ce n'est pas évident d'avoir quelque chose de simple, de facile à valider, qui va convenir à une majorité, qui conviendra au visuel etc.

Corporation DÉFI : fin de semaine des glissades les 2-3 et 4 février dernier. Marcel Bouchard de Salut Bonjour est venu filmer le vendredi après-midi pour une diffusion le dimanche. Bon succès malgré la température.

Comité éolien : Prochain C.A. le 15 février. Ils ont obtenu le leur certificat d'autorisation pour opérer le parc. Le dossier des milieux humides n'est pas encore réglé, la municipalité de St-Frédéric devait être rencontrée à ce sujet.

Résolution numéro 25 -2018

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 7120 à 7159 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

Varia : Formation pour Nancy Lehoux, Sonia Lehoux et Steve Houley sur le comportement éthique le 24 février à Ste-Marie de 9 heures à 16 heures.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 30 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 12 mars 2018.

Mario Grenier

Ginette Roger

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal